

■ LE POULIGUEN

SATORI DOJO. Deux nouvelles disciplines créées

Karaté Do et le Tai-chi Chan sont les deux disciplines sportives enseignées au sein de l'association Satori dojo. L'ouverture en 2017 de la section Tai-chi-chuan a engendré une forte augmentation des effectifs de l'association (+ 43%). Le karaté accueille à l'année 36 membres et le Tai-chi-chan 35 adhérents. A la rentrée de septembre, un deuxième cours de Tai-chi sera mis en place le mercredi (9 h-10 h 15 pour les confirmés et 10 h 15-11 h 30 pour les débutants). Pour la saison 2019-2020, le satori dojo envisage de créer deux disciplines supplémentaires, le Tai-chi-chuan à l'éventail (lundi de 20 h à 21 h) et le Tai-chi adapté (jeudi de 11 h à 12 h) réservé aux personnes à mobilité réduite et atteintes de la maladie de Parkinson. Ces différents cours seront animés par Katia Le Pallec, ceinture noire, 3e Duan et pratiquante de judo. Roland Brenelière vice-président du Satori dojo, mais aussi enseignant



Catherine Rabot, secrétaire du Satori dojo

bénévole en karaté, rappelle que tous les enfants doivent être munis de claquettes, afin de se déplacer en toute sécurité dans la salle de l'Atlantique. Il envisage aussi de proposer cet hiver une soirée des arts martiaux. Présidente du Satori dojo depuis 2016, Catherine Rabot a

souhaité passer la main. Très disponible, elle fut une présidente à l'écoute de tous. Un nouveau bureau vient d'être élu, composé de Roland Brenelière président (il fut déjà président durant 19 ans de 1996 à 2015), Gilbert Bodel trésorier et vice-président, Catherine Rabot secrétaire.